

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 28 NOVEMBRE 1896

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-nous, par Léon Ledieu.—Les honorables MM. T. Berthiaume, J.-D. Rolland et M. Sifton.—Poésie : Les cheveux de ma mère, par Marie de Valandré.—Un canadien illustre, par Firmin Picard.—Cathédrale de Reims (avec gravure).—Conte : La parisienne, par Paris.—Récréations.—Poésie : A Léon XIII, par Z. Mayrand.—Les poissons du réservoir, par A.-N. Montpetit.—Lettre de Québec, par Aimée Patrie.—Au cimetière, par Gustave de Juilly.—Les noces d'argent du chef Benoit.—Petite poste en famille.—Courrier de la mode.—A quoi sert un bal.—Nouvelles à la main.—Primes du mois d'octobre.—Choses et autres.—Jeux et récréations.—Feuilletons.

GRAVURES.—Portraits des honorables MM. T. Berthiaume et J.-D. Rolland.—Au Témiscamingue (Canton Duhamel) : Les mines d'argent.—Portraits de MM. l'abbé Thérien et F. Picard.—La cathédrale de Reims.—Les noces d'argent de M. le chef Benoit, de la brigade du feu, de Montréal.—Beaux-Arts : Mauvaises nouvelles (double page) Portrait de M. Sifton.—Gravures de mode.—Devinette.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

NOS PRIMES

LE CENT CINQUANTIÈME TIRAGE

Le cent cinquantième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de NOVEMBRE), aura lieu samedi, le 5 DECEMBRE, à deux heures de l'après-midi, dans nos bureaux, 42, Place Jacques-Cartier.

Le public est instamment prié d'y assister.

NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons, dans notre numéro du 12 de décembre prochain, la publication d'un grand roman de mœurs, d'une parfaite moralité et d'un intérêt captivant.

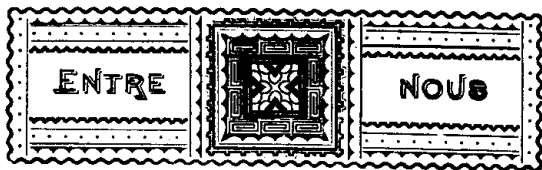
Qu'il nous suffise de donner le titre et l'auteur :

LA VEUVE DU GARDE

PAR

RAOUL DE NAVERY

Nous sommes certains que tous nos lecteurs et lectrices feront leurs délices de notre prochain feuilleton.



Il y a quarante-cinq à cinquante ans, deux enfants venaient au monde, l'un à Saint-Hughes, comté de Bagot, l'autre dans le comté de Joliette. Tous deux étaient fils de cultivateurs honorés et respectés et l'avenir était le même pour eux. Cependant, dès l'âge de douze à treize ans, après avoir suivi les cours de l'école primaire, chacun dans son village, ils prirent des chemins bien différents pour se rendre sur le champ de bataille de la vie.

L'enfant du comté de Joliette alla au collège, y fit ses études, puis étudia le droit et fut reçu avocat. Il était lancé, il pouvait devenir savant juriconsulte ou s'il préférait la politique, être député, puis ministre, conseiller législatif, n'importe quoi.

Le petit garçon de Saint-Hughes prit le chemin de l'atelier, entra comme apprenti dans une imprimerie, travailla avec ardeur, devint typographe de premier ordre, contremaitre, puis maître, c'est à dire chef d'une maison à son tour.

Les voici établis tous deux, occupant une belle position, dans des sphères différentes, mais enfin maîtres d'eux-mêmes après Dieu.

Bien des années se sont passées depuis que l'un a ouvert son atelier d'imprimerie et l'autre son bureau d'avocat et nous les retrouvons aujourd'hui dans des positions bien différentes. L'enfant de Saint-Hughes, le typographe, est aujourd'hui propriétaire du plus grand journal français du continent américain, il est conseiller législatif. L'avocat est devenu journalier.

Ceci semble un conte fait à plaisir, une anecdote inventée pour servir de leçon de travail et de bonne conduite aux enfants qui vont à l'école et, pourtant, rien n'est plus vrai.

Le conseiller législatif est l'honorable M. Trefflé Berthiaume, propriétaire de *La Presse*, et co-propriétaire, avec M. N. Sabourin, du MONDE ILLUSTRÉ.

Le journalier d'aujourd'hui, l'avocat d'il y a vingt ans, c'est... ah ! pauvre garçon, brisé dans la lutte pour la vie, ne le nommons pas et qu'une pitié profonde remplace le blâme que d'aucuns seraient tentés de lui infliger. Et puis, ignorant son passé, ses combats, ses infortunes, mieux vaut le silence.

Quant au premier, Saint-Hughes peut être fier de son enfant ; il lui fait honneur, mais les journalistes et les typos ont le droit de le réclamer comme un des leurs, et ces deux professions si étroitement liées l'une à l'autre sont heureuses de voir l'honorable M. Trefflé Berthiaume occuper un fauteuil dans la Chambre Haute de notre Législature.

Journalistes et typos, nous félicitons sincèrement notre ancien collègue et, en lui offrant nos plus chaudes félicitations, nous le prions de se souvenir des anciens qui peinent les uns à la casse, les autres sur la copie, et d'être toujours bon pour nous, comme il l'a été jusqu'à présent.

. La dernière aventure de notre ami Faucher de Saint-Maurice.

Faucher feuilletait, un soir, une revue américaine quelconque, quand une annonce attira son attention.

Il s'agissait de pots à eau représentant Napoléon Ier, dans son uniforme préféré de colonel de chasseurs, plus le chapeau et la redingote grise légendaires, quinze pouces par huit, contenance un demi-gallon, le tout pour \$1.10.

Faucher, toujours admirateur du grand petit caporal, fouilla dans son escarcelle, en tira la piastre et les dix centins exigés par le marchand de vaisselle, pour son Napoléon de porcelaine opaque, et les envoya à l'adresse indiquée.

Quatre jours après, il reçut une caisse devant contenir le guerrier demandé, mais, hélas ! c'était un objet tellement uniforme et d'une ressemblance si

vague que Faucher, indigné, prit sa plus solide plume et écrivit aux industriels une lettre—je ne vous dis que ça—dans laquelle il leur disait leur fait, sans ambages ni détour, se plaignant avec amertume qu'on avait abusé de sa candeur, et que le dit pot à eau ressemblait autant à McKinley qu'au vainqueur d'Austerlitz et d'Éna.

—Je ne leur ai pas mâché, dit Faucher.

Mais notre excellent confrère se faisait une idée très fautive du caractère yankee, et voici, dans toute sa fallacieuse franchise, la réponse qu'il reçut :

Faucher de Saint-Maurice, écr.,
Québec—Canada,

Cher monsieur,

En réponse à votre honorée, que nous recevons, nous avons l'honneur de vous informer que les pots Napoléon et McKinley sont exactement la même chose. Nous avons acheté, il y a quelque temps, un lot de pots Napoléon, mais, advenant la campagne présidentielle, nous les avons vendus comme pots McKinley.

Comme vous le savez probablement, la ressemblance entre McKinley et Napoléon est bien grande, et c'est la raison pour laquelle nous les vendons comme pots McKinley.

Espérant que cette explication vous satisfaira entièrement et dans l'attente de vos ordres, nous avons l'honneur d'être,

Vos très respectueux,

HIGGINS & SEITER.

Cette réponse cynique terrassa littéralement Faucher, et je vous assure qu'il passera pas mal d'eau sous le pont Victoria avant qu'il fasse de nouvelles affaires avec les Américains des États-Unis.

. En parlant du grand Napoléon, qui était très petit, je ne puis m'empêcher de penser à la triste odyssée de deux géants irlandais qui sont venus s'échouer, l'autre jour, à Montréal, au poste de police, en demandant un abri et du pain.

Et ils ont à eux deux plus de treize pieds de long, soit six pieds et demi et une fraction chacun !

Être grand, très grand, est cependant le rêve non seulement de tous les enfants, mais encore de bon nombre d'hommes faits, mais petits de taille.

Je connais même un député, représentant un comté pas bien éloigné de Montréal, qui m'a dit plus d'une fois :

— Oh ! si j'avais eu seulement un pied de plus, en longueur, je crois que je serais devenu riche, puissant ; mais, comment diable voulez-vous qu'on prenne au sérieux un petit gros boulot comme moi, sans barbe.

Ce brave garçon a tort et le vieux proverbe a raison : " les hommes ne se mesurent pas à la taille "... ni à la barbe.

Alexandre et Napoléon étaient petits et n'avaient pas de barbes, et cependant les géants les plus velus tremblaient devant eux et s'inclinaient devant leur génie.

Chez l'enfant, l'envie de grandir beaucoup et d'être très fort se comprend facilement, car son rêve est souvent de pouvoir flanquer des tripotées gigantesques aux grands qui le font souffrir et qui abusent de leurs muscles, mais l'homme doit raisonner autrement.

Cette longueur qu'ils envient est au contraire, le plus souvent une source d'ennuis sans fin.

C'est l'homme grand que l'on prie d'allumer le gaz, de passer les objets haut perchés ; c'est lui qu'on relègue en arrière, bien loin dans les réunions, sous prétexte qu'il est si grand qu'il verra et entendra tout aussi bien que de près ; c'est à l'homme qui a les plus longues jambes que—je n'ai jamais pu comprendre pourquoi—certaines gens offrent les sièges les plus bas et c'est aux petits que l'on donne les chaises les plus hautes ; ce qui est parfaitement idiot. C'est le grand que l'on charge des paquets, valises et des femmes en voyage. C'est le bipède long qui a toutes les corvées, tous les embêtements ; c'est lui qui a les pieds à l'air dans les lits ; qui se cogne la tête partout, en voiture, en bateau, aux branches, dans le bois, aux portes, dans les maisons, au plafond, dans les caves, pendant que le petit se balade n'importe où à l'aise, la tête haute et les bras libres.